

Déclaration de conformité EU

Document N° : Marica – FO_1962 V10

Type de déclaration : Scientific and Healthcare

Fabricant/émetteur : **Liebherr-Hausgeräte Marica EOOD**
4202 Radinovo, Bezirk Plovdiv, Bulgaria

Désignation du produit : Voir annexe

Le produit est conforme aux directives et règlements européens suivants :

N° règlement (CE) ou n° règlement délégué (CE)	Titre
(EU) 2019/2020	RÈGLEMENT (EU) 2019/2020 DE LA COMMISSION établissant des exigences d'écoconception pour les sources lumineuses et les appareils de commande séparés en application de la directive 2009/125/EC du Parlement européen et du Conseil et abrogeant les règlements (CE) no 244/2009, (CE) no 245/2009 et (EU) no 1194/2012 de la Commission
2022/30/EU	RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (UE) 2022/30 DE LA COMMISSION du 29 octobre 2021 complétant la directive 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'application des exigences essentielles visées à l'article 3, paragraphe 3, points d) et e), de ladite directive
2014/35/EU	DIRECTIVE 2014/35/EU DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
2014/30/EU	DIRECTIVE 2014/30/EU DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
2011/65/EU	DIRECTIVE 2011/65/EU DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
2014/53/EU *)	DIRECTIVE 2014/53/EU DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques et abrogeant la directive 1999/5/UE
2014/34/EU **)	DIRECTIVE 2014/34/EU DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles

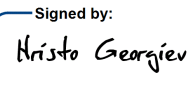
Pour plus d'informations sur le respect de ce règlement et de ces directives, voir annexe

Année d'application du marquage CE: 2026

Signé par et au nom de
Lieu, date: Marica, 03.07.2026



Signature légale

Signed by:

A5C72F2C4CC446A...
Hristo Georgiev
Head of Finance and Administration Factory Marica

Signed by:

CC8896725FEC477...
Georgi Damyanliev
Manager Laboratories and Homologation

Marica , 03.07.2026
Lieu et date d’émission

L’annexe fait partie de la présente déclaration.
Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Cette déclaration certifie la conformité du produit à toutes les normes juridiques précitées, sans toutefois constituer une garantie concernant les propriétés.
Les consignes de sécurité figurant dans la documentation produit fournie doivent être respectées.

N° règlement (CE) ou n° règlement délégué (CE)

Titre Marica - FO_1962
Pour plus d’informations sur le respect de ce règlement et de ces directives, voir annexe

Année d’application du marquage CE 2026

Harmonised European norms

Reference No.		
<u>Directive 2014/35/EU:</u>		
EN 61010-1	2010 + A1:2019 + AC:2019-04	
EN/IEC 61010-2-011	2021 + A11:2021	
<u>Directive 2014-53-EU*):</u>		
ETSI EN 300 328 V2.2.2		
ETSI EN 300 220-2 V3.2.1		
ETSI EN 300 220-1 V3.1.1		
<u>Directive 2022/30/EU:</u>		
EN18031-1 2024		
EN18031-2 2024		
<u>Directive 2014/34/EU**):</u>		
EN IEC 60079-0	2018	
EN 60079-15	2010	
<u>Directive 2011/65/EU:</u>		
EN 50581	2012	



Additional Standards:

EN 61326-1		2021
ETSI EN 301 489-1 V2.2.3*)	2010 + A11:	2012
ETSI EN 301 489-3 V2.3.2*)		
ETSI EN 301 489-17 V3.2.4*)		
EN 60704-1		
EN 60704-2-14		2013 + A11:2015 + A1:2019
EN ISO 3743-2		2019
EN ISO 3744	2010	
DIN 13277***)		2022

Annexe

Appareils

Appareils	Type	Appareils	Type	Appareils	Type
SFCse 801 001 20	323 001	SRCse 801 001 20	313 001		